

Référent, une nécessité



4. Arguments pour le recrutement d'arbitres

1) Arbitrer est une activité à la fois intellectuelle, physique et mentale. C'est un sport complet. Prendre des décisions, courir, rester calme. Cela permet de travailler la tête et les jambes, voire les « tripes ».

2) Arbitrer permet de développer la personnalité. On parle souvent d'école de la vie. Les timides s'affirment ; les irrésolus prennent l'habitude de prendre des décisions ; les stressés surmontent leur peur ; les râleurs comprennent... De l'avis de tous, l'arbitrage permet de gagner en maturité, en charisme et apprend à gérer des conflits et prendre des décisions, ce qui est valorisant également dans le travail ou la vie quotidienne. Un réel atout à mettre en avant sur un CV !

3) Arbitrer, c'est rendre service à son sport et à son club. Le service au club est surtout visible pour les arbitres auxiliaires, qui officient pour leurs équipes. L'intégration à la vie du club est un bon moyen de fidéliser les arbitres. La passion du football et du sport anime les arbitres comme les autres pratiquants, les dirigeants, les spectateurs. régional.

Référent, une nécessité



4) Arbitrer donne du temps de jeu.

- Les remplaçants au temps de jeu réduit
- Les jeunes interdits de football ou de sport de contact pour blessure, souci physique... peuvent être attirés par une activité :
 - o en prise avec leur sport
 - o où ils peuvent réellement s'exprimer
 - o pour laquelle ils n'ont pas de contre-indication médicale.

5) Arbitrer donne l'opportunité de réaliser une carrière sportive. Cet argument est avéré, en comparaison avec les joueurs. Avec quelques saisons d'expérience, un jeune arbitre consciencieux peut officier à un bon niveau régional.

Arbitrer n'est pas un métier (sauf pour quelques élus) et pour monter au plus haut niveau, cela demande beaucoup d'investissement personnel de la part de l'arbitre. La contrepartie financière augmente parallèlement au niveau d'exigence demandé à l'arbitre (Départemental < Régional < National), ce qui peut faire un bon complément de revenu.

CONSEIL POUR LE RECRUTEMENT

S'adresser aux établissements scolaires (collèges, lycées) proches en sollicitant les responsables UNSS (Passerelle UNSS-FFF pour les jeunes officiels).